

DEMANDE DE DISPENSE

DE TOUT OU PARTIE DES EXAMENS VISÉS À L'ART. 8 LTVTC ET ART. 7 RTVTC

CONDUISANT À L'OBTENTION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE CHAUFFEUR DE TAXIS OU DE VTC 16ème session d'examens <u>LTVTC</u>

☐ Mme ☐ M.	Nom(s) de famille (selon pièce d'identité)		Nom de jeund	e fille	Prénom(s)
Adresse (indiquer le logeur éventuel)			NPA		Localité
E-mail			Date de naiss	sance	No tél. portable
Dispense sollicitée	- PATALIVAS	Année d'obtention du diplôme	expériences	accompagné par des professionnelles dans la plan d'étude traduit	Justificatif fourni joindre copie à cette demande
☐ Taxi	Epreuve N° 1				
□ VTC	Obligations résultant				
- v.o	de la loi				
☐ Taxi☐ VTC	Epreuve N° 2				
	Topographie théorique				
	de la ville et du canton				
La demande de dispense pour cette session d'examens doit être déposée <u>au plus tard le dernier jour d'inscription</u> à l'IFAGE. Les demandes de dispense doivent être impérativement accompagnées de la preuve des connaissances dont se prévaut candidat (titre, plan de formation, etc.) et font l'objet d'une décision écrite de la Commission d'examens, dans les deux mois compter de leur dépôt valable. Toute décision de dispense partielle devra être annexée à la demande d'inscription aux examens.					
PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT					
□ Copie du passeport ou de la carte d'identité <u>en cours de validité</u> (recto-verso), pour les ressortissants suisses ou d'un État auquel s'applique l'Accord sur la libre circulation des personnes (UE-28/AELE).					
□ Copie du passeport ou de la carte d'identité <u>et</u> d'une autorisation de travail ou de séjour <u>en cours de validité</u> (les deux documents en recto-verso), pour les ressortissants d'autres États étrangers :					
□ Copie(s) des justificatifs, certificats/diplômes mentionnés.					
☐ Autre(s) annexe(s) à préciser : .		•••••		
<u>Lu et approuvé,</u> signature du candidat :				Genève, le (date) :	